

Au 2^e trimestre 2024, le taux de chômage se stabilise à 7 % en Normandie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 19 septembre 2024



7 % des actifs normands sont au chômage

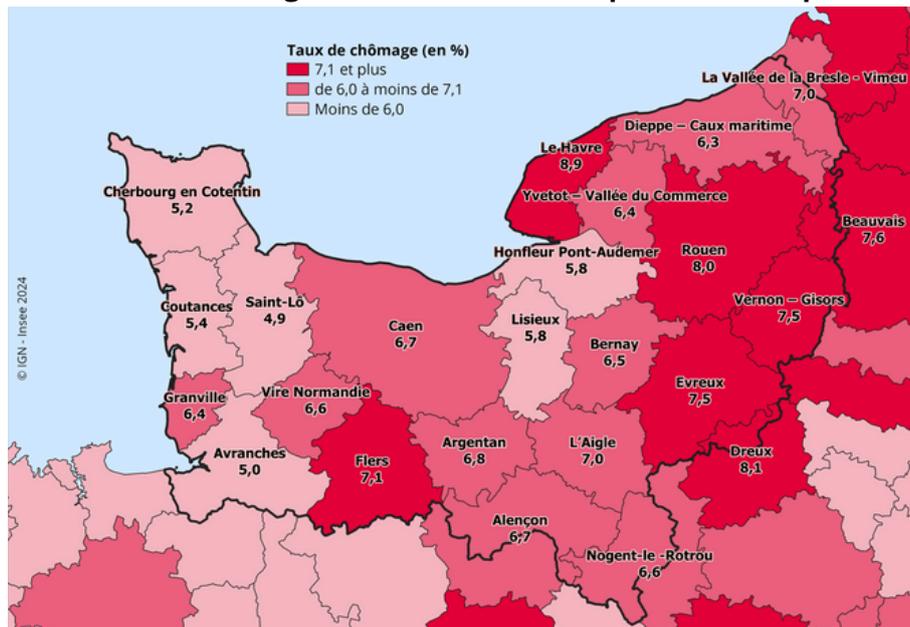
En Normandie, le taux de chômage se stabilise à 7,0 % au 2^e trimestre 2024, en deçà du taux national qui reste également stable à 7,1 %. Sur un an, le taux de chômage varie peu, en Normandie (+0,2 point) comme en France métropolitaine (+0,1 point).



Sur un an, le taux de chômage progresse plus fortement dans l'Orne

Au 2^e trimestre 2024, le taux de chômage progresse dans tous les départements de la région : entre +0,1 point dans l'Eure et +0,4 point dans l'Orne. La Manche demeure le département le moins touché par le chômage dans la région, se classant au 6^e rang des départements les moins affectés de France métropolitaine.

Taux de chômage au 2^e trimestre 2024 par zone d'emploi



Note : Données corrigées des variations saisonnières.
Source : Insee, Taux de chômage localisés.



Les zones d'emploi de l'ouest normand sont toujours moins impactées par le chômage

Au niveau des zones d'emploi, les taux de chômage les plus bas se situent principalement dans la Manche. Sur un an, le taux de chômage est stable dans la majorité des zones d'emploi de la région. En revanche, le taux de chômage progresse à Flers (+0,4 point) et Argentan (+0,4 point) ainsi que sur la côte seinomarine (+0,3 point à Dieppe et au Havre). Le taux de chômage recule dans les zones d'emploi interrégionales d'Alençon (-0,3 point), de Nogent-le-Rotrou (-0,4 point) et de la Vallée de la Bresle-Vimeu (-0,4 point).

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/8256617> (disponible à partir de 15h)

Contact presse **Jérémy SIMON**

06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr

Suivez-nous sur X / Twitter @InseeNormandie